



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
Régionale de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 19 février 2021

Des restrictions de circulation sur le périphérique de Nantes liées aux travaux d'élargissement de la chaussée et de construction d'écrans acoustiques entre les portes de Rennes et d'Orvault, les nuits du 23 au 26 février

Pour une meilleure protection acoustique des riverains, un écran acoustique neuf a été mis en place sur le passage inférieur de la Voie Métropolitaine 42 (VM42) en périphérique extérieur entre les portes de Rennes et d'Orvault (sens Paris-Vannes).

Des dispositifs de signalisation temporaire ont été installés pendant la durée des travaux pour garantir la sécurité des intervenants et permettre aux engins d'approvisionner le chantier. Ils vont être démontés pour rétablir la circulation du périphérique extérieur à 3 voies.

La dépose de la signalisation temporaire va générer des restrictions de circulation dans la période du mardi 23 au vendredi 26 février 2021. Afin de limiter la gêne aux usagers, sur ce tronçon du périphérique qui reçoit le trafic le plus élevé, ces interventions seront réalisées de nuit.

- **Nuits du mardi 23 février au vendredi 26 février (de 21h à 5h)**

Les bretelles de l'échangeur de la porte de Rennes, en provenance de Rennes et Nantes vers le périphérique extérieur (direction Vannes), sont fermées de 21h à 5h.

Les usagers de la RN137 en provenance de Rennes et se dirigeant vers Vannes, empruntent la bretelle de la porte de Rennes vers l'A11 direction Paris et la RN844 direction Poitiers-Angers, et font demi-tour à la porte de La Chapelle direction Rennes-Vannes jusqu'à la porte de Rennes où ils retrouvent leur destination d'origine.

Les usagers en provenance de Nantes Nord et se dirigeant vers Vannes, empruntent l'A11 direction Paris et la RN844 direction Poitiers-Angers, et font demi-tour à la porte de La Chapelle direction Rennes-Vannes jusqu'à la porte de Rennes où ils retrouvent leur destination d'origine.

- **Journées du mardi 23 février au vendredi 26 février (de 5h à 21h)**

En journée, la voie de droite et la bande d'arrêt d'urgence (BAU) sont neutralisées en périphérique extérieur entre la porte de Rennes et le passage inférieur de la Voie Métropolitaine 42.

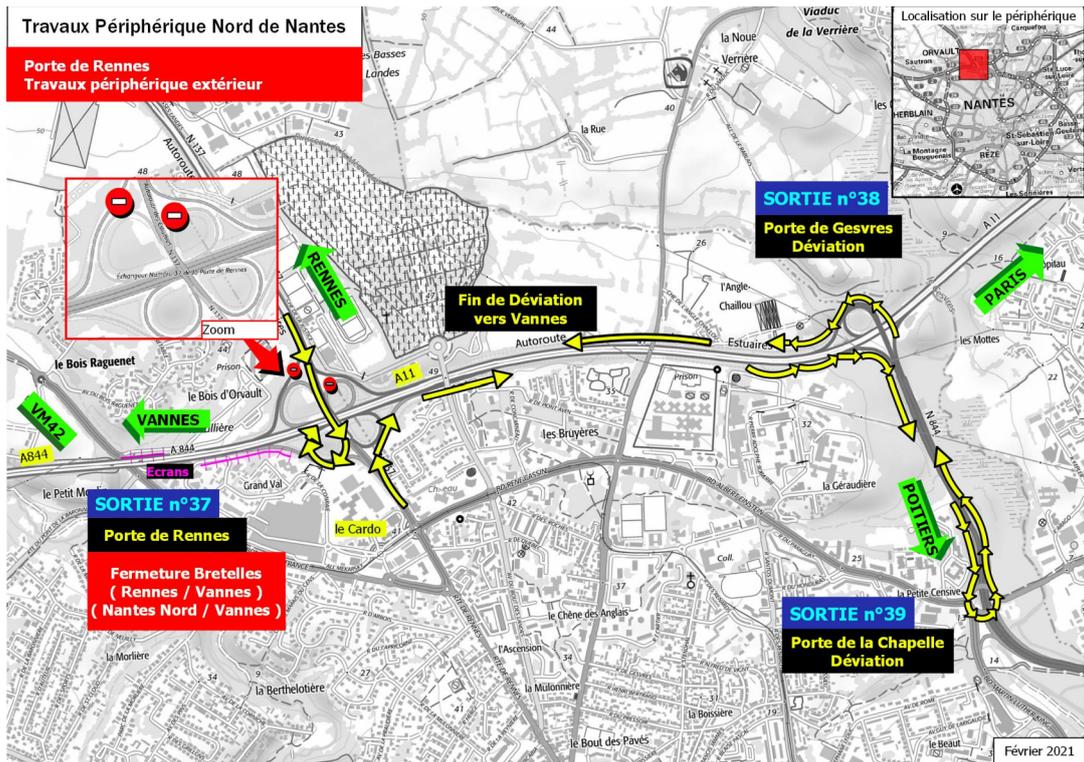
La vitesse est limitée à 70 km/h sur cette section du périphérique extérieur en direction de Vannes.

Une signalisation adaptée est mise en place pour orienter les usagers.

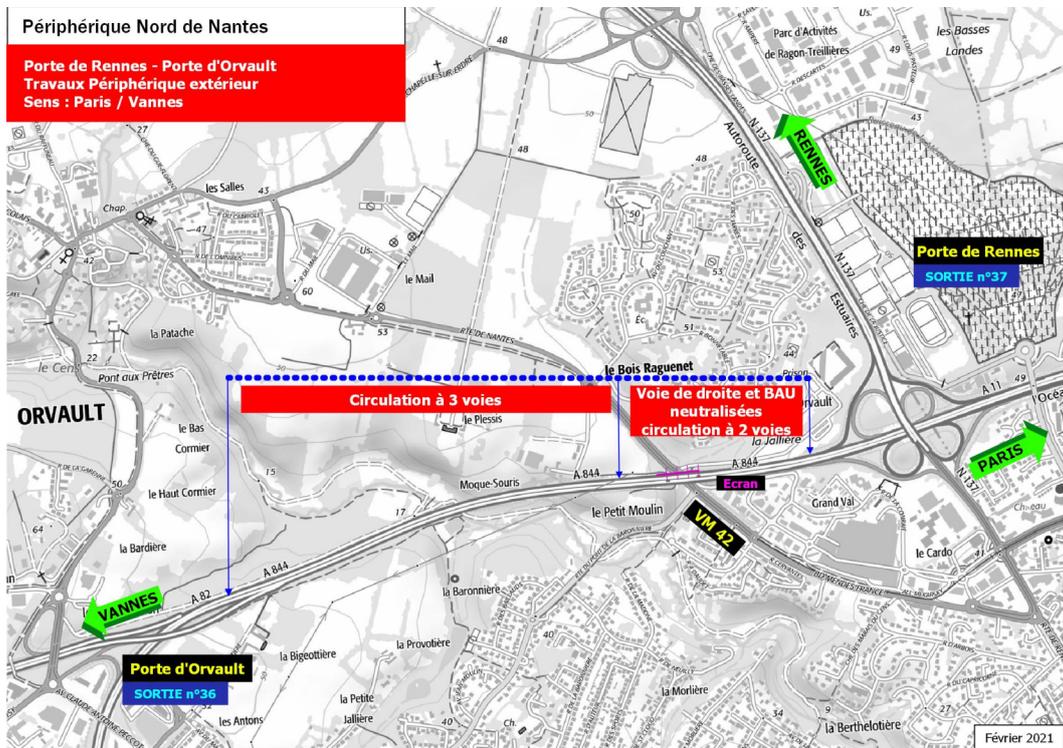
Les usagers sont invités à rester vigilants et à faire preuve de prudence et de patience.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

1 - Nuits du mardi 23 février au vendredi 26 février (de 21h à 5h)



2 - Journées du mardi 23 février au vendredi 26 février (de 5h à 21h)



**Préfecture de la Loire-Atlantique
Service régional de la communication interministérielle**

6 quai Ceineray - BP 33515
44035 Nantes

02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr